



LES HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

PRIN DE VENTE HORS HONORAIRES EN FOURCHETTE DE PRIX TTC (TVA 20% incluses en euros)	HONORAIRES en Forfait
Cave, Garage ou box	2.000 €
Jusqu'à 100.000 €	8.000 €
de 100.001 € à 125.000 €	9.000 €
de 125.001 € à 175.000 €	10.000 €
de 175.001 € à 200.000 €	11.000 €
de 200.001 € à 225.000 €	12.000 €
de 225.001 € à 250.000 €	13.000 €
de 250.001 € à 275.000 €	14.000 €
de 275.001 € à 300.000 €	15.000 €
de 300.001 € à 325.000 €	16.000 €
de 325.001 € à 350.000 €	17.000 €
de 350.001 € à 375.000 €	18.000 €
de 375.001 € à 400.000 €	19.000 €
de 400.001 € à 425.000 €	20.000 €
de 425.001 € à 450.000 €	21.000 €
de 450.001 € à 500.000 €	22.000 €
de 500.001 € à 550.000 €	23.000 €
de 550.001 € à 650.000 €	25.000 €
de 650.001 € à 750.000 €	30.000 €
de 750.001 € à 850.000 €	35.000 €
de 850.001 € à 950.000 €	40.000 €
Au-delà de 950.000 €	50.000 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf en cas de mise en vente d'un bien dans le cadre d'une indivision successorale, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur dans le mandat, la mention en est faite dans l'annonce).

ORPI AGENCE DE SAINT MICHEL, 63 rue de Sainte Geneviève, 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 50.000 €, inscrite au RCS d'EVRY, SIREN n°B 331398768,

Honoraire au 05 Février 2020

Siège social: 180 avenue Gabriel Péri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Carte professionnelle n° 336-549 délivrée par la Préfecture d'EVRY – n° TVA Intracommunautaire: FR 54331398768
Garantie financière GALAIN 89 rue la Boétie 75008 PARIS Tel : 01.69.04.33.00

La délivrance d'une note est obligatoire



HONORAIRES DE GESTION ET DE LOCATION (en vigueur à compter du 1er/03/2017)

GESTION	6,67 % H.T. des sommes encaissées (soit 8 % TTC)
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	3 % des sommes quittancées (2,50 % TTC des sommes quittancées aux locataires + frais de gestion liés au contrat : 0,42 % HT des sommes quittancées, soit : 0,50 % TTC)
BAUX COMMERCIAUX ET BAUX PROFESSIONNELS : Rédaction d'acte	15 % H.T. du loyer annuel hors charges (soit 18 % TTC) à partager à concurrence de moitié entre le propriétaire et le locataire
BAUX D'HABITATION (soumis à la loi du 6 juin 1989)	Honoraires afférents d'entremise et de négociation : 50,00 € H.T. Forfaitaire (soit 60,00 € TTC) Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail : 11,67 % H.T. du loyer annuel hors charges (soit 14 % TTC du loyer annuel) + Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux : 3,33 % H.T. du loyer annuel hors charges (soit 4 % TTC du loyer annuel)

(Taux de TVA en vigueur : 20%)

Les honoraires de location (hors baux d'habitation de locaux non meublés) sont à la charge du bailleur ou du preneur, selon ce qui aura été prévu au mandat de recherche de locataire et/ou au mandat de recherche d'un bien à louer.

Pour les baux à usage d'habitation de locaux non meublés :

- Honoraires d'entremise et de négociation : à la charge exclusive du bailleur.
- Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail : partagés à concurrence de moitié entre le bailleur et le locataire (plafonnés à 10 € TTC par m² de surface habitable pour la quote-part imputée au locataire).
- Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux : partagés à concurrence de moitié entre le bailleur et le locataire (plafonnés à 3 € TTC par m² de surface habitable pour la quote-part imputée au locataire).

SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 50.000 € inscrite au RCS d'EVRY, SIREN n°B 331 398 768 - Siège social : 180 avenue Gabriel Péri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Carte professionnelle n° CPI 9101201600007596 délivrée par la C.C.I. de l'ESSONNE (91) - n°TVA intracommunautaire : FR 54331398768
Garantie financière : GALLIAN, 89 rue la Boétie 75008 PARIS - n°ORIAS : 14004915